REGLEMENT CHAMPIONNATS DE SAVOIE 2026-2027

A – CHAMPIONNATS DE SAVOIE (SIMPLES)

Article 1 - Conditions de participation

- Être licencié(e) FFTT « Compétition » dans un club du département 73 dans les catégories Poussin(e)s à Vétérans.
- Être qualifié sur les listes (si tableaux limités en nombre de joueurs)

En aucun cas les féminines ne pourront participer aux tableaux masculins.

➔ En fonction du nombre d'inscrites, des poules seront constituées en regroupant différentes catégories et/ou niveaux, permettant ensuite d'isoler les résultats et de déterminer les classements finaux par catégories.

Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de **1,5**.

Article 2 – Modalités d'inscriptions

Via l'Espace MonClub de SPID avant la date limite **(le mardi 24 novembre 2026 au soir)**.

Les frais d'inscriptions sont de **10€** par joueuse/joueur et seront directement facturés aux clubs par le Comité.
Pénalités financières en cas d'absence non prévenue : ***Inscription non remboursée + 10€/joueurs.***

Les communications avec le responsable de la compétition se font uniquement par mails adressés à La Commission Sportive du CD73 et feront foi en cas de litiges (absence ou oubli sur la liste par exemple).

L'inscription à la compétition entraine l'acceptation du présent règlement.

Article 3 – Déroulement sportif

3-1 Composition des tableaux

- Féminines -> formule à adapter en fonction du nombre d'inscrites
- Elite Seniors Messieurs -> limité à 24 inscrits.
- -19 (Juniors Garçons) -> limité à 24 inscrits.
- -15 (Cadets Garçons) -> limité à 24 inscrits.
- -13 (Minimes Garçons) -> limité à 24 inscrits.
- -11 (Benjamins Garçons) -> limité à 24 inscrits.
- -9 (Poussins Garçons) -> limité à 24 inscrits.

- En cas de dépassement du maximum d'inscrits dans les différentes catégories, les qualifications se feront sur la base des points du dernier classement mensuel officiel connu à la clôture des listes (= celui de début novembre 2026) ; en cas d'égalité, la priorité sera donnée au joueur ayant le plus de point CF, puis au joueur le plus jeune dans les catégories jeunes et au joueur le plus ancien dans la catégorie Seniors.

➔ En cas de tableaux incomplets, le JA pourra décider de surclasser des joueurs, et la participation au tableau supérieur sera obligatoire.

➔ Une convocation sera envoyée avant la compétition.

3-2 Conditions de Surclassement
(=participer dans sa catégorie d'âge ET dans la catégorie d'âge directement supérieure)

- Dans la limite de **4** joueurs surclassés par tableau (sauf repêchages possibles de la CS en cas de tableaux incomplets après clôture des inscriptions).
- Être dans les 5 meilleurs classements de la catégorie d'âge supérieure (points du dernier classement mensuel officiel connu à la clôture des listes = celui de début novembre 2026).
- En faire la demande par mail à la CS au moment de l'inscription.

3-3 Formule de la compétition

- Poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 ou 3 qualifiés **puis Tableau à élimination directe.**
- Les têtes de série et placement dans les poules se feront sur la base des points du dernier classement mensuel officiel connu à la clôture des listes (= celui de début novembre 2026).
- En cas d'égalité, la priorité sera donnée au joueur ayant le plus de points CF, puis au joueur le plus jeune dans les catégories jeunes et au joueur le plus ancien dans la catégorie Seniors.

Le juge-Arbitre aura toute latitude pour modifier la formule et le tableau en fonction du nombre réel d'inscrits.

Horaires prévisionnels : de 11h à 19h en fonction des catégories

Article 4 – Qualification à l'échelon Régional

Prérequis : Avoir participé aux Finales Individuelles de son département.
Les exceptions de non-participation à l'échelon départemental sont :

Forfait excusé et justifié	justificatifs à fournir aux comités
sélection par la FFTT, l'ETTU, l'ITTF ou Handisport et Sport Adapté -	convocation de la fédération concernée
Forfait pandémie	Justificatif officiel
convocation pour officier comme arbitre, juge-arbitre sur un tour national (si le tour régional n'est pas décalé du national).	convocation
convocation pour un voyage scolaire,	convocation
pour une féminine, pendant sa grossesse et son congé maternité	certificat médical d'impossibilité de participer aux compétitions
en cas d'obligation de service national universel	convocation
en cas de décès (parents, enfants, fratrie)	Avis de décès – livret de famille
en cas d'hospitalisation, blessure entraînant un arrêt de plus de 8 jours	Bulletin d'hospitalisation, certificat médical

Pour chaque tableau masculin et féminin, sont qualifiés :

● Le champion et la championne départemental de chaque comité
● Les joueuses et joueurs retenus sur la liste d'inscrits d'après leurs points classement mensuels pour compléter le tableau (le dernier paru avant la clôture des listes)
● D'éventuelles wild-cards peuvent être attribuées par le Pôle Performance de la Ligue AURA pour chaque tableau (2 garçons et 2 filles).
Le Pôle Performance de la Ligue se réserve le droit d'attribuer éventuellement 4 wild-cards pour les poussins dans le tableau benjamin(es).

B – CHAMPIONNATS DE SAVOIE (DOUBLES)

Article 1 - Conditions de participation

- Être licencié(e) FFTT « Compétition » dans un club du département 73 dans les catégories **Poussin(e)s à Vétérans.**

Article 2 – Modalités d'inscriptions

Formulaire d'inscription à remplir directement en ligne par les clubs ou les joueurs via le lien du mail ou sur le site du Comité (attention à bien renseigner les coordonnées des 2 joueurs formant la paire)

- ➔ Date limite des inscriptions le **mardi 24 novembre 2026 au soir.**
- ➔ Prix : **5€**/joueur si non participant en simple, qui seront facturés directement aux clubs.

Article 3 – Déroulement sportif

3-1 Composition des tableaux

- (Poussins/Benjamins) -> 16 paires maximum
- (Minimes/Cadets/Juniors/Seniors) -> 16 paires maximum

- L'ensemble des tableaux est mixte par **genres** (filles/garçons ou dames/messieurs), par **clubs** (possibilité de former des paires de 2 clubs différents) et par **catégorie** (Un Minime peut jouer avec un Senior au sein du tableau M/C/J/S).

- En cas de dépassement du maximum d'inscrits, les qualifications se feront sur la base du cumul des points du dernier classement mensuel officiel connu de la paire à la clôture des listes (= début novembre 2026).
- ➔ En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la paire ayant le joueur le mieux classé, puis le joueur le plus jeune.

3-2 Formule de la compétition

- **Tableaux à classement intégral (dans la mesure du possible).**
- Les têtes de série et placement dans le tableau se feront sur la base du du cumul des points du dernier classement mensuel officiel connu de la paire à la clôture des listes (= début novembre 2026).
- En cas d'égalité, la priorité sera donnée à la paire ayant le joueur le mieux classé, puis le joueur le plus jeune dans les catégories jeunes ou le joueur le plus vieux dans la catégorie Seniors.

Horaires prévisionnels : de 09h à 11h en fonction des catégories